

Arrivé aux voies et aux moyens pour exterminer les patois, l'abbé Grégoire est beaucoup moins précis. Ses propositions se bornent à faire enseigner le français aux habitants de nos campagnes et à *révolutionner notre langue* pour lui donner le caractère qui convient à la langue de la liberté.

Les patois ont résisté à cette furieuse attaque et à toutes celles qu'on a depuis dirigées contre eux. Ils ont même trouvé d'ardents défenseurs. On se rappelle quelle verte et spirituelle semonce s'attira, en 1835, de la part de Ch. Nodier le comité d'arrondissement de Cahors qui avait lancé sur les patois, en un langage administrativement littéraire, les considérants redoublés d'une délibération solennelle (1).

Aujourd'hui encore ils vivent. Malgré la diffusion du français, malgré la multiplicité des écoles, malgré la rapidité des communications, les idiomes provinciaux n'ont pas cédé le territoire tout entier à leur brillant rival devenu leur maître. On les parle aux portes de nos grandes villes ; il est des villes où tout le monde les parle. Il est encore en France quelques hommes qui entendent à peine le français ; et il en est un certain nombre qui ne le parlent pas du tout. « Les langues meurent à leur jour, » a dit Ch. Nodier : les décrets du pouvoir et les anathèmes académiques n'y peuvent rien.

Pendant ces trois siècles, non seulement les patois ont vécu dans le langage du peuple, mais ils ont eu une littérature, littérature modeste, littérature secondaire, et qui n'est pas toutefois sans intérêt.

Bornées dans leur action à la province où elles naissaient, ces productions devaient rester en dehors du mouvement lettré ou scientifique de la nation : leur objet est nécessairement très-limité. La poésie y est pourtant représentée dans toutes ses grandes divisions.

(1) Comment les patois furent détruits en France, art. de Ch. Nodier au *Bulletin du Bibliophile* de 1835, t. 1, n° 14.